

Avis adopté à la séance plénière du 11 mars 2020

## Accord de Paris et neutralité carbone en 2050 : comment respecter les engagements de la France ?

### Déclaration du groupe des associations

Messieurs Badré et Jouzel démontrent, par leur expérience et leur engagement que les associations environnementales et les scientifiques spécialistes de la question climatique sont de véritables lanceurs d'alertes sur ces sujets qui engagent notre avenir à tous et toutes. Trop longtemps méprisées par les pouvoirs publics, moquées quelquefois, nos organisations, côte à côte, ont malgré tout continué cette lutte sur le terrain et face aux décideurs publics.

Cette lutte a payé puisque aujourd'hui l'opinion publique a pris à bras le corps ces sujets, plus vite et plus fort que nombre de politiques et d'acteurs économiques. Cette victoire de l'opinion se manifeste notamment par la mobilisation de la jeunesse, mais aussi par le succès et l'écho de la Convention citoyenne pour le Climat. Cette dernière, organisée au palais d'Iéna depuis octobre 2019, montre également que le CESE et les organisations qui y sont représentées étaient depuis longtemps mobilisés sur ces questions et leur apportaient des réponses concrètes.

Espérons que cette victoire de l'esprit fasse désormais place à de réelles avancées car la situation est plus que jamais urgente et, cette résolution le rappelle une fois de plus, au-delà des engagements et des promesses, pour l'instant le non-respect des objectifs fixés par la SNBC est criant et inquiétant. Une trajectoire nationale qui ne pourra pas être tenue sans que la France ne conditionne la signature d'accords commerciaux internationaux au strict respect des ODD et des enjeux de développement des pays du Sud. Ils sont la jauge incontournable d'un bon accord. Ce respect est d'ailleurs un impératif que nous avons rappelé à plusieurs reprises au cours de cette mandature, dont la dernière en date à l'occasion de l'adoption de l'avis sur le sur le Projet de loi de programmation relatif à la Politique de développement solidaire et de lutte contre les inégalités mondiales.

Les six préconisations de cette résolution sont tout à fait pertinentes car elles martèlent un impératif : une évaluation et un engagement concrets, précis, sur table et écrits noir sur blanc de la part des pouvoirs publics et déclinés à tous les échelons législatifs et administratifs. La troisième préconisation fait un impérieux rappel : il est primordial de davantage prendre en compte les dimensions d'équité sociale et territoriale, essentielles dans la conduite de la transition.

La sixième quant à elle insiste sur la centralité de l'éducation tout au long de la vie pour mener à bien ces transitions. On peut néanmoins regretter que l'importance de l'action éducative des associations, notamment celles d'éducation populaire, soit ici insuffisamment développée quand elle est ailleurs trop souvent oubliée.

Enfin et évidemment, comme c'est le nerf de la guerre, cette résolution demande très justement des moyens pour servir les ambitions gouvernementales. Face à l'urgence que représente ce changement climatique déjà en cours, les logiques comptables doivent être remises au placard, au risque que demain, il n'y ait plus rien à compter.

Le groupe des associations a voté cette résolution.